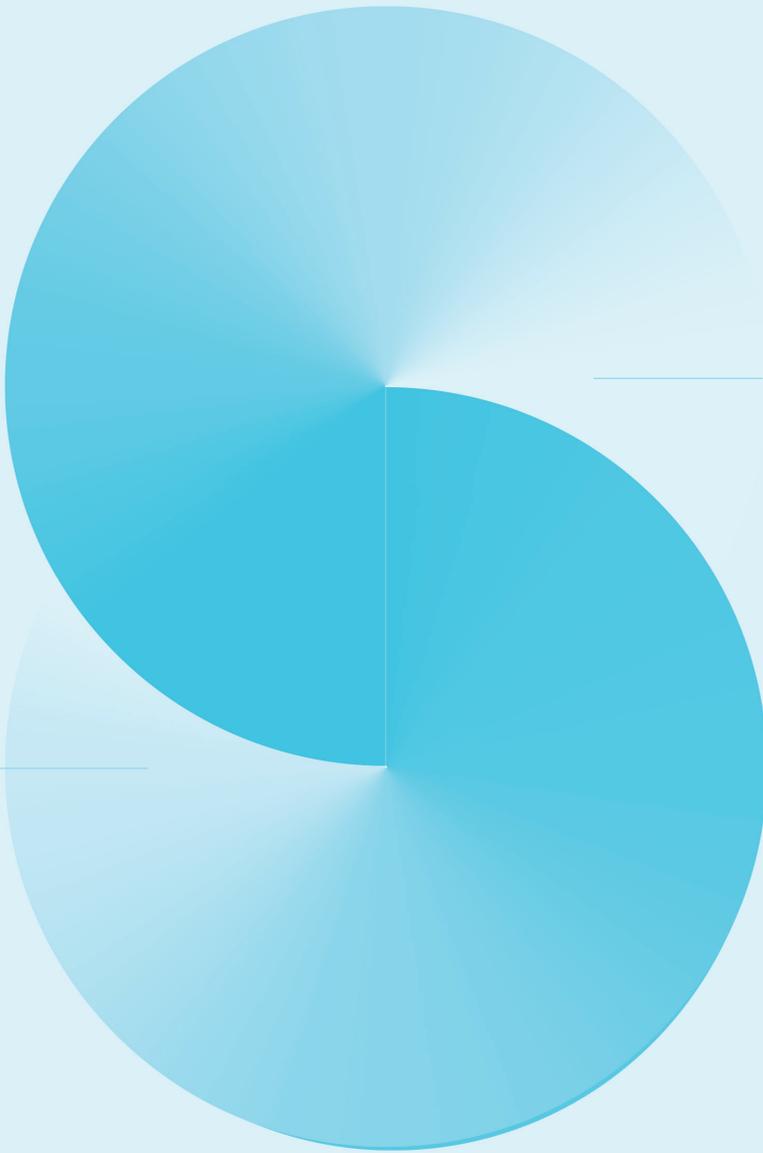


SENACS
SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL
DES CENTRES SOCIAUX

ANALYSE
2014
DONNÉES 2012



LES CENTRES SOCIAUX

Nord



ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DU NORD	3
PROJET	4
DYNAMIQUES PARTENARIALES	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	13
FINANCES	14
FICHE DÉPARTEMENTALE	15

Vous avez entre les mains la plaquette issue de la 3^e année d'expérimentation de l'observatoire SENACS animée par la Caf du Nord et la Fédération des centres sociaux du Nord. 84% des 143 centres sociaux du Nord ont répondu au questionnaire cette année.

Cette fonction d'observatoire est un des axes du protocole d'accord signé entre la Caf du Nord et la Fédération des centres sociaux du Nord pour la période 2013-2016. Elle vise à expliciter l'action menée au quotidien par les centres sociaux, à conduire un travail d'anticipation et de prospective pour accompagner au mieux le développement social des populations et des territoires.

Dans un contexte d'élaboration du schéma directeur départemental de l'animation de la vie sociale par la Caf du Nord en 2014, les données présentées cette année témoignent d'abord de l'ancrage territorial des centres sociaux, de leur projet en prise directe avec les conditions de vie concrètes des populations sur les territoires.

Cet observatoire rend compte par ailleurs de la manière dont le centre social, à partir de la diversité des services et activités qu'il propose, contribue à rendre les individus et leurs familles acteurs de leur parcours de vie et de la vie sociale, concourt à produire par étape un engagement bénévole et citoyen et développe leur pouvoir d'agir.

Il montre enfin comment le centre social mobilise les ressources locales pour mettre en œuvre un projet global de développement au croisement des politiques sociales des différents partenaires.

Mme Lydie Libriggi, *Présidente du Conseil d'Administration de la Caf du Nord*

M. Michel Brulin, *Président du Conseil d'Administration de la Fédération des centres sociaux du Nord*

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

Sur son territoire d'implantation, le centre social c'est :



- ↘ Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- ↘ Un lieu de **rencontres** et d'**échanges entre les générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- ↘ Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- ↘ Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- ↘ Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF :

La Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » extrait

Pour Les Caf :

La circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [Les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
 - l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
 - le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
 - la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » extrait

RÉPARTITION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD

55% de la population du département du Nord vit sur la zone de compétence d'un centre social ou d'un espace de vie sociale. Le nombre moyen d'habitants de cette zone de compétence est de 7 479.



Répartition géographique des **143** centres sociaux concernés par l'enquête.

PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX

Agrément et territoire, contextes d'intervention

L'agrément d'un centre social est accordé par la Caf pour une durée de quatre ans sur la base d'un projet. Celui-ci est défini en lien avec des habitants et des partenaires à l'échelle de son territoire d'intervention. L'étape de renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une évaluation du précédent projet, d'établir un diagnostic participatif et partagé, de

définir des axes stratégiques et un plan d'actions. Ces projets pluriannuels engagent une diversité d'actions qui correspondent à autant de besoins ou d'intérêts des habitants.

87%

des centres-sociaux ayant répondu ont un agrément de 4 ans.

Centre social et politique de la ville

70%

des centres sociaux sont en territoire politique de La Ville.

Les centres sociaux se sont développés en même temps que les nouveaux quartiers urbains dans les années 50, puis de nouveau dans les années 1970 : 22% datent de cette décennie. Mais c'est au cours des années 80 et 90 que la moitié des centres sociaux actuel du Nord ont vu le jour, très souvent en corrélation avec la politique de la Ville. Depuis la progression est plus faible, les besoins étant largement couverts.

Projet social et territoire d'intervention

88%

des centres sociaux interviennent en MILIEU URBAIN.

Ils sont situés dans l'espace des grandes aires urbaines, lequel couvre pratiquement tout le département du Nord.

+ de 60% des centres sont implantés sur une commune où existent d'autres centres sociaux. Le nombre maximum de centres sociaux sur une même commune est de 21 : il s'agit de Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer, Fort-Mardyck suite à la fusion des 3 communes.

Les échéances d'agrément de projets des centres sociaux d'un même territoire tendent à être harmonisées. L'enjeu est de renforcer la cohérence des projets à l'échelle communale ou infra-communale. Cette démarche permet de renouveler les projets en simultané et de réfléchir à des axes de coopération.

DES PROJETS SUR DES TERRITOIRES

LE CENTRE SOCIAL DEVELOPPE DES ACTIONS D'ANIMATION SUR LE TERRITOIRE EN LIEN AVEC LES PUBLICS ET DES PREOCCUPATIONS ACTUELLES.

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE SUR VOTRE TERRITOIRE ?*

- 18,5% - Précarité / paupérisation
- 12,9% - Rénovation urbaine / mutation du quartier
- 9,7% - Emploi
- 6,5% - Mixité sociale

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE POUR VOTRE CENTRE SOCIAL ?*

- 15,3% - Organisation interne du centre social / animation globale
- 12,9% - Gestion financière / baisse des financements
- 12,9% - Mixité sociale
- 8,0% - Précarité

QUELS SONT LES AXES PRIORITAIRES ?*

- 11,3% - Mixité
- 11,3% - Lien social
- 11,3% - Parentalité
- 8,0% - Participation des habitants

QUELS ONT ÉTÉ LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS SUR VOTRE TERRITOIRE EN 2012 ?*

- 25,8% - Démolition/ construction/ arrivée de nouveaux habitants / ANRU
- 12,9% - Animation de quartier

*Résultats les plus fréquemment cités

UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT

Conformément à leurs missions, les centres sociaux s'appuient dans le Nord sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions adaptées des professionnels.

Ce sont des équipements de proximité, interlocuteurs privilégiés des familles les plus fragilisées puisque les questions de précarité et d'emploi sont prégnantes. Vecteur de lien social et d'animation locale, les équipes sont aussi engagées dans l'intégration des nouvelles familles lorsque celles-ci sont confrontées au renouvellement urbain tout en veillant au renforcement de la mixité.

UNE PRÉSENCE AUPRÈS DES ENFANTS ET DES FAMILLES

Petite enfance

92% des centres sociaux agissent dans le domaine de la PETITE ENFANCE (81 % au niveau national). Les actions proposées sont essentiellement des ALSH et des LAEP (Lieux d'accueil enfants-parents). Les halte-garderies et crèches au sein des centres sociaux sont principalement développées en Flandre maritime et dans la métropole Lille Roubaix Tourcoing.	82,5% ALSH 53,4% LAEP 41,7% Halte-garderie 28,1% Ludothèque 17% Ram (Relais assistantes maternelles) 10,7% Crèche 32% Activités d'éveil sportives et culturelles 26,2% Autres
--	---

Enfance (6/11 ans)

96% des centres sociaux agissent dans le domaine de l' ENFANCE essentiellement dans le cadre d'ALSH et de l'accompagnement à la scolarité. (90% au niveau national)	96,3% ALSH 23% CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) 18% Activités sportives 17% Périscolaire (autre qu'ALSH) 8% Séjours 7% Ludothèque
---	--

Jeunesse

97% des centres sociaux portent des actions en direction des 11/13 ans . (82% au niveau national)	Les activités phares sont : 86,5% Activités culturelles et sportives 74,8% Accueil jeunes et animations de rue
96% des centres sociaux portent des actions en direction des 13/17 ans . (76% au niveau national)	65,8% Accompagnement de projets 48,6% Accompagnement à la participation d'événements sur le territoire 31,5% Autres

Les accompagnements de projets représentent le principal axe de travail avec les 16/25 ans dans le cadre de l'animation : 94% au départemental contre 55% au national. Cet écart s'explique par la présence des animateurs d'insertion et de lutte contre les exclusions au sein des centres sociaux, postes financés par le Département du Nord.

AGIR SUR LES QUESTIONS SOCIALES



98% des centres-sociaux ont une action
autour de la **SANTÉ** et du **BIEN-ÊTRE**

Prévention et promotion santé, accès aux droits et aux soins en partenariat institutionnel avec l'ARS, le Conseil Régional, le Département du Nord. Partenariat d'action avec la PMI, les services prévention santé du Département, les réseaux locaux de santé, les structures de prévention, les médecins, les maisons de santé...



85% des centres sociaux ont une action autour du **VIELLISSEMENT**, contre 75 % il y a 2 ans.

Actions pour accompagner l'arrivée à la retraite, développer le lien social et l'utilité sociale des seniors, lutter contre leur isolement social, favoriser les solidarités inter-générationnelles... en partenariat institutionnel avec la CARSAT, la MSA. En partenariat de terrain avec les CLIC, les CCAS, les associations d'aide à domicile, les services sociaux...



59% des centres sociaux ont une action
autour du **LOGEMENT** et de l'**HABITAT**.

Dans ce domaine, le centre social est souvent partenaire de l'action menée. Ateliers de travail urbain, gestion urbaine de proximité, lutte contre l'habitat insalubre, accompagnement au relogement, soutien à la gestion et à l'amélioration de son logement (économies d'énergie, ateliers bricolage...)



54% des centres sociaux ont une action
autour du **HANDICAP**.

Accueils de personnes en situation de handicap dans les activités habituelles du centre social, actions culturelles favorisant la rencontre et la mixité sociale, formation des salariés.



96% des centres sociaux ont une action
autour de l'**INSERTION** et l'**EMPLOI**.

Accompagnement individuel des allocataires du RSA, actions de redynamisation sociale, aide à l'élaboration de CV, participation à des plateformes locales sur l'emploi et l'insertion, actions d'insertion des jeunes entre 16 et 25 ans avec l'appui du poste AILE en partenariat institutionnel avec le Département du Nord.



49% des centres sociaux ont une action
autour de la **MOBILITÉ** et du **TRANSPORT**.

Aides à l'obtention du permis de conduire, actions mobilité pour apprendre aux personnes à utiliser les transports et être autonomes dans les déplacements, mise en place de transports solidaires, participation à des réflexions sur la mobilité.



55% des centres sociaux ont une action
autour des **DISCRIMINATIONS**.

Actions de réflexion, sensibilisation pour lutter contre les discriminations liées aux origines et favoriser une mixité égalitaire entre hommes et femmes en partenariat institutionnel avec l'État et le Conseil Régional.



96% des centres sociaux développent
des actions autour de la **CULTURE** et
des **PRATIQUES CULTURELLES**.

Ateliers culturels avec les enfants, les jeunes et les adultes, sorties culturelles, actions d'insertion par la culture des allocataires du RSA...



27% des centres sociaux mènent ou accom-
pagnent une activité économique ou **SOLIDAIRE**

Epiceries solidaires, jardins partagés, systèmes d'échange locaux, chantiers ou ateliers d'insertion...

DES ACTIONS PARTICIPATIVES

Un travail « hors les murs »

62%

des centres sociaux prennent part à une ou plusieurs actions en lien avec les habitants et construites autour d'un travail d'écoute HORS LES MURS.

Thèmes: le logement et le cadre de vie, la santé, le vieillissement.

Un appui aux initiatives



79% des centres sociaux sont associés à des **ACTIONS COLLECTIVES** portées par des habitants sans en être pilote : principalement des manifestations et fêtes, la création d'associations mais également des actions plus centrées sur le logement, le cadre de vie et jardin, des actions de solidarité, l'accompagnement d'actions au sein des écoles (*associations de parents d'élèves, fêtes d'école*), l'accompagnement à la prise d'initiatives.

729 initiatives d'habitants accompagnées par les centres sociaux, soit en moyenne 6,5 par centre social. Les projets portent principalement sur l'animation du quartier ou de la commune, les départs en vacances et les sorties, les activités de loisirs, les projets culturels, les activités physiques et les actions de solidarité.

403 projets à l'initiative des jeunes accompagnés par les centres sociaux, soit en moyenne 3,6 par centre : départs en vacances, projets sportifs (*tournoi, création de club*), projets culturels (*spectacle, battle...*), projets de solidarité internationale.

Un soutien aux associations

865 associations accueillies dans les centres sociaux, soit en moyenne 7,5 par centre social.

64% des associations accueillies bénéficient d'un soutien du centre social : aide au projet, soutien logistique, accompagnement...

Partenaire d'associations d'habitants

79% des centres sociaux ayant répondu sont partenaires d'associations d'habitants. Ils s'associent avec :

- 44% des associations de quartier
- 27% des associations de parents d'élèves
- 18% des associations de locataires
- 4% des associations de consommateurs
- 7% autres

TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES

Des conventions multi-partenariales

Dans le Nord, des conventions pluri-partenariales et pluri-annuelles ont été conclues sur la durée du contrat de projet. Elles impliquent les principaux partenaires institutionnels du centre social : Caf, Département, Ville, Fédération des centres sociaux du Nord.

70% des centres sociaux environ sont concernés par ces conventions qui peuvent être à l'échelle d'un centre social ou de plusieurs centres sociaux (Lille, Dunkerque, Valenciennes...).

Elles visent à formaliser le partenariat et l'engagement financier des partenaires de façon à assurer stabilité et sécurité financières aux structures.

Parmi les objectifs communs, on relève :

- le soutien et l'accompagnement des projets de Développement Social Local dans le respect des compétences, objectifs et critères de chacun
- la garantie de la qualité et de la lisibilité des projets
- la stabilité des financements par la formalisation des engagements
- le développement d'une démarche DSL durable et la mise en place d'une politique concertée
- la participation des habitants à la vie de leur quartier.

Des conventions avec les communes

75% des centres sociaux ayant répondu à l'enquête ont une convention bipartite avec les communes sur des projets spécifiques pour une durée moyenne d'1 an.

Des projets coopératifs

Les centres sociaux s'engagent dans des démarches de coopération avec des partenaires permettant d'agir ensemble autour d'un projet commun.

EXEMPLES :

- Pacte territorial de coopération des centres sociaux du Douaisis et de leurs partenaires
- Projet d'actions commun de territoire pour les centres sociaux d'Aulnoye-Aymeries
- Projet coopératif de développement et de cohésion sociale à Valenciennes
- Projet coopératif des centres sociaux de Chemin Rouge, Arbrisseau et Lazare Garreau à Lille Sud

La mise en réseau d'actions communes entre centres

EXEMPLES :

- Projet vacances familles et projet vieillissement en Cambrésis
- Organisation de séjours pour les centres sociaux de Moulin et Echo à Roubaix
- Actions intergénérationnelles : expositions photos autour de la mémoire en Flandre intérieure.

L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

Inscrits dans l'éducation populaire, les centres sociaux accueillent, soutiennent et promeuvent les habitants dans leurs engagements. Du coup de main ponctuel à l'animation hebdomadaire d'un atelier, de l'avis donné en comité d'usagers à l'implication dans la gouvernance du centre, des habitants de tous âges agissent, prennent des initiatives et des responsabilités et participent pleinement au développement de la citoyenneté de proximité.

Une gestion associative majoritaire



90% des centres sociaux sont gérés par une association, particularité du département du Nord.

10% des centres sociaux sont en portage municipal ou intercommunal.

Quel que soit son statut juridique, le centre social associe les habitants à l'élaboration et au pilotage de son projet. Ce principe d'association des habitants est réaffirmé dans la circulaire Cnaf de juin 2012. Pour ce faire, les décisions se prennent au sein d'instances nommées selon les cas : conseil d'administration, conseil de maison, conseil d'exploitation...

Des bénévoles au service du pilotage du projet



2204 habitants associés au pilotage des centres sociaux, soit en moyenne 19 habitants par centre social.

490 heures de bénévolat au service du pilotage du projet par an et par centre social (en moyenne), soit l'équivalent de 0,27 ETP par centre social.

En moyenne, chaque bénévole consacre 25 heures par an au pilotage du projet.

14 habitants (moyenne) participent régulièrement aux réunions des instances de pilotage, qui se déroulent en moyenne 10 fois dans l'année.

L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

Des formations au service du pilotage du projet

25%

des centres sociaux ont permis
à des habitants pilotes du projet
de suivre une formation, soit

256 habitants formés

sur les thèmes suivants :

- enjeux et renouvellement du projet
- vie associative et rôle des administrateurs
- prise de parole
- fonction gestionnaire et fonction politique des administrateurs



Les savoir-faire qu'il semble important de développer dans les formations visant les « habitants pilotes du projet » sont : la communication et la prise de parole, la maîtrise du rôle et de la fonction des instances de pilotage, la fonction politique, les enjeux du territoire et des partenaires, le travail associé entre bénévoles et salariés, la fonction employeur et gestionnaire.

L'offre de formation de la Fédération des centres sociaux répond à ces besoins.

TÉMOIGNAGE UN HABITANT ASSOCIÉ AU PILOTAGE DU PROJET

« Je suis devenue administratrice à une période compliquée pour le centre : en recherche d'un directeur et en attente d'un renouvellement d'agrément. J'appréciais beaucoup cet endroit qui proposait un centre aéré très accueillant et très ludique pour mes enfants, avec une super équipe d'animateurs. Je me suis aussi rendue compte que c'était un lieu de vie et de rencontre pour des personnes qui seraient isolées chez elles. Un tel endroit ne pouvait pas disparaître. J'ai décidé de venir renforcer l'équipe du conseil d'administration et de tenter d'y apporter des idées et des points de vue. »

L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

Des bénévoles au service des activités

pour les 110 centres sociaux



3000 bénévoles d'activités actifs dans les centres sociaux en 2012, soit

26 bénévoles en moyenne par centre social (13 dans le Dunkerquois, 38 dans l'Avesnois).

3324,5 heures

de bénévolat d'activités par centre social et par an (en moyenne), soit 1,82 ETP par centre social.

En moyenne, chaque bénévole consacre 81 heures par an à l'animation d'une activité.

25%

des centres sociaux ont permis à des bénévoles d'activité de suivre une formation, soit

267 bénévoles formés sur les thèmes suivants :

- technique d'animation (activités manuelles, cuisine, jeu, musique, théâtre...)
- BAFA
- animation de groupe
- accompagnement à la scolarité

L'engagement de nouveaux bénévoles

17%

des habitants associés au pilotage du centre social en 2012 étaient nouveaux.

21,5%

des bénévoles d'activité étaient nouveaux.

Les domaines d'implication : l'organisation de manifestations de quartier et temps festifs, l'accompagnement à la scolarité, les ateliers de loisirs pour adultes, les accueils de loisirs enfants, les activités physiques et sportives, les actions solidaires (vestiaire social, bourses, écrivain public), l'alphabétisation, les activités culturelles (danse, théâtre, art plastique...), les jardins.

SALARIÉS ET FORMATION

Les salariés et leur temps de travail

52 salariés

en moyenne par centre,
soit **5 625 salariés** dans le Nord.

15 ETP en moyenne par centre
soit **1 628 ETP** (pour 106 réponses),
de 10 ETP sur le site de Valenciennes
à 22 ETP sur le site de Roubaix - Tourcoing

53% des salariés ont un temps de travail inférieur à un mi-temps. Ils occupent majoritairement des fonctions d'animateur dans les activités de loisirs. Les salariés occupant des postes à plus de ¾ temps constituent l'équipe permanente du centre social.

Les formations professionnelles

698 actions de formations
réalisées en 2012.

56% des centres sociaux ont permis
à leurs salariés de suivre une formation.

Les contrats aidés

88% des centres sociaux emploient des contrats aidés en 2012, soit environ 800 contrats aidés au total. La moitié des centres sociaux embauchent plus de 4 contrats aidés.

LA COMPLEXITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Elles sont effectivement complexes pour les centres sociaux du fait du nombre important de salariés à temps partiel à contrat court et des missions partagées entre salariés et bénévoles avec des délégations nécessaires données à la direction. La formalisation écrite des délégations n'existe pas pour ¼ des directions concernant la gestion budgétaire et pour 36% concernant la gestion des ressources humaines.

Les niveaux de qualification

- des référent(e)s famille

95% ont le niveau de qualification exigé par la circulaire Cnaf pour occuper la fonction (niveau 3 et plus).

- des directeurs et directrices

24,5%
niveau 3 ou autre



(sur 110 réponses)

75,5% niveau de qualification exigé par la circulaire Cnaf (34,5% niveau 1 et 41% niveau 2)

Occupation du poste de direction depuis 2005

19%
3 personnes et +



81%
1 à 2 personnes

16% des actions de formation réalisées étaient diplômantes, soit sur 109 formations:

Filière animation	61,5%
Filière universitaire (licence et master)	16,5%
Filière du travail social	8,2%
Auxiliaire de puériculture et CAP petite enfance	7,4%
Autre	6,4%

Des emplois aidés ont disparu en 2012 dans 20% des centres sociaux, essentiellement du fait de l'épuisement de certains financements.

LES MOYENS FINANCIERS

BUDGET MOYEN :

810 868 € dans le Nord (sur 110 réponses)

On note une forte disparité d'un site de la Caf du Nord à l'autre :

- de **527 280 euros** en moyenne sur le site de Cambrai
- à **1 266 900 euros** en moyenne sur le site de Roubaix-Tourcoing.

Répartition des charges



65% ACTIVITÉS
20% PILOTAGE
15% LOGISTIQUE

Le budget moyen

Le budget moyen des centres sociaux du Nord est supérieur à la moyenne nationale de 614 000 euros. Cela peut s'expliquer par l'ancienneté, la diversité des activités développées notamment en petite enfance et la reconnaissance du savoir-faire de ces structures par les partenaires financeurs.

Le Cambrésis, le Valenciennois et le Dunkerquois se caractérisent principalement par des tailles de structures plus petites et des budgets moins importants, contrairement aux centres de l'Avesnois, de l'Armentériois, du Douaisis et de la Métropole Lilloise.

Les différents financeurs

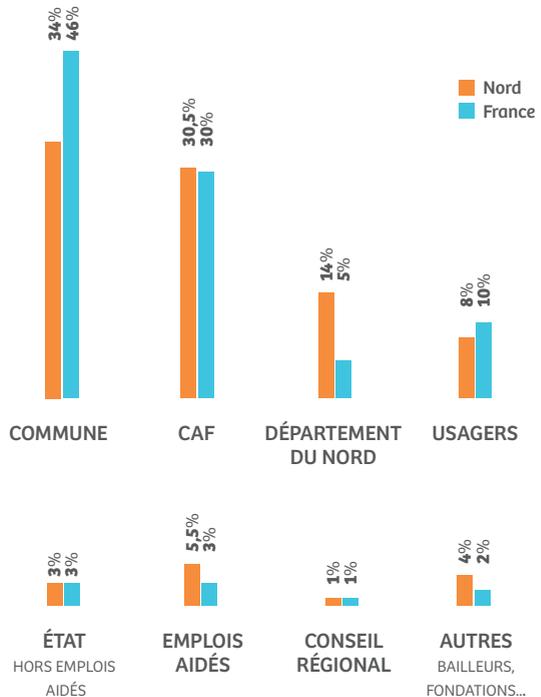
Le poids respectif des financeurs reste globalement identique d'une année sur l'autre.

A noter : les centres de Flandre maritime sont davantage soutenus par les collectivités

51 % sur le site de Dunkerque,

15 % sur le site de Cambrai,

23 et 27 % sur les sites de Maubeuge et Valenciennes



Le besoin en fonds de roulement est

- inférieur ou égal à 1 mois pour 17 % des centres sociaux
- compris entre 1 et 3 mois pour 44 % des centres sociaux
- supérieur à 3 mois pour 39 % des centres sociaux

Il est généralement

recommandé d'avoir un fonds de roulement compris entre 3 et 5 mois.

NORD

143 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

90% ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

120 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

3000 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

- SOIT 26 PAR CENTRE

5 625 SALARIÉS > 1 628 ETP

- SOIT 52 SALARIÉS ET 15 ETP PAR CENTRE

865 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- SOIT 7,5 PAR CENTRE

2204 HABITANTS ASSOCIÉS

À L'INSTANCE DE PILOTAGE

- SOIT 19 PAR CENTRE

88,5 M€ DE BUDGET CUMULÉ

810 868€ EN MOYENNE PAR CENTRE

250 DÉBATS ORGANISÉS

ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

MODE DE GESTION

90% ASSOCIATIVE

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE

PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne 13 territoires pilotes¹.

Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

Fédération des Centres Sociaux du Nord

Centre Vauban
201, rue Colbert
59 000 Lille
Tél. 03 20 79 98 70

Caisse d'Allocations Familiales du Nord

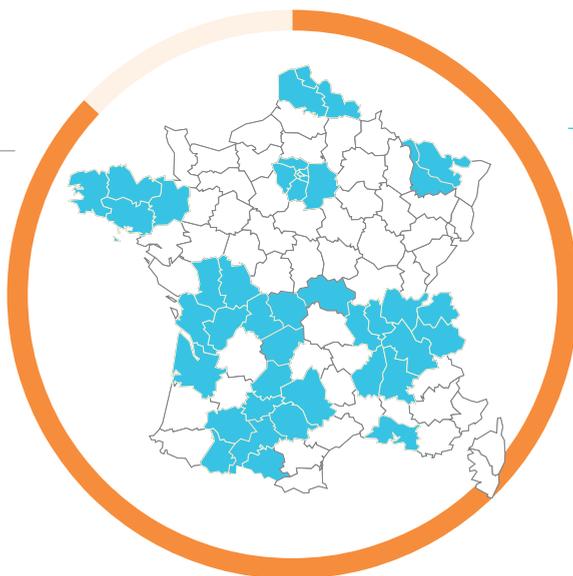
59863 LILLE Cedex 9

¹ Allier, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Limousin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

ENQUÊTE 2014 SUR LES DONNÉES 2012

Allier, Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde,
Île-de-France, Limousin, Moselle,
Meurthe-et-Moselle, Nord, Pas-de-Calais,
Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes.

2090
CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CNAF EN 2012



1279
CENTRES SOLLICITÉS

1105
ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE

SOIT
87%

42 CAF IMPLIQUÉES
DANS LA DÉMARCHÉ

**23 REPRÉSENTATIONS LOCALES
DES CENTRES SOCIAUX**



47 369 SALARIÉS

15 773 ETP



17 404 HABITANTS ASSOCIÉS À L'INSTANCE DE PILOTAGE

17 PAR CENTRE EN MOYENNE



40 064 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

PROJET

SENACS

www.senacs.fr

